



N° 13 614\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Eurométropole de Strasbourg**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **M. FORESTI Serge**.....

Adresse :        **N° 1 Rue Parc de l'Etoile**  
                          Commune **STRASBOURG**  
                          Code postal **67076**

Nature des activités : **EPCL**.....

.....

Qualification : .....

.....

**B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS**

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Cricetus cricetus</i> <b>Hamster commun</b>	<b>Zone de protection stricte</b>
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Aménagement d'une voie verte entre Duppigheim et Entzheim, prévue dans le cadre du schéma directeur vélo de l'Eurométropole de Strasbourg de 2011. Le projet de travaux représente une partie de cette voie verte. Son linéaire est d'environ 300 m avec une partie reprenant un chemin de terre existant et une autre qui consiste à aménager la voirie sur une parcelle cultivée (cultures annuelles).**

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : **Le projet conduit à la réduction de la surface favorable au Grand Hamster localisée au sein de la zone de protection statique. Elle correspond à l'emprise de la voie et de son accotement. La surface totale s'élève à 1021 m<sup>2</sup> (cf. dossier de dérogation).**

Altération  Préciser : .....

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Ville et Eurométropole de Strasbourg/ Direction de l'Urbanisme et des Territoire/ Aménagement du territoire et Projets urbains/ Département Ecologie du Territoire

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : **Entre le 15 octobre et la fin février, pendant environ 2 mois**  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : **GRAND EST**

Départements : **BAS-RHIN**

Cantons : **LINGOLSHEIM**

Communes : **ENTZHEIM**

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : .....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Mise en place durant une période de 30 ans de cultures favorables au hamster (céréales à paille, protéagineux d'hiver/luzerne), en respectant le cahier des charges de la Mesure AgroEnvironnementale Climatique Hamster\_01 (MAEC collective) sur une surface correspondant à 4 fois la surface impactée, soit 4 084 m<sup>2</sup>. Ces cultures seront implantées au sein de la Zone de Protection Statique, sur des sols favorables au Hamster.**

Suite sur papier libre

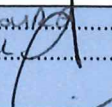
**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Bilan tous les ans démontrant la mise en œuvre effective de la mesure et l'éventuelle colonisation des parcelles par l'espèce via un compte-rendu annuel par l'AFSAL**

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ... **STRASBOURG** ...  
le ... **11.12.14** ...  
Votre signature  **Serge FORESTI**  
Directeur